



DE LA SOBRIÉTÉ POUR UN SERVICE PUBLIC PRÉSERVÉ

P11. L'OPÉRA LA TRAVIATA

P15. POINT SUR LA FIBRE

P18. BATAILLE DU PLATEAU D'AVRON

Les ÉCHOS • Janvier 2023

3 • ÉDITO DU MAIRE

4 • DOSSIER DU MOIS

4 Pour un service public préservé

8 • RETOUR EN IMAGES

10 • VIE NOCÉENNE

10 Halloween pour les enfants

11 Opéra la Traviata

12 Concours de dictées et flamme sacrée

13 Festivités de Noël / Le recensement

14 Prolongation du Métro 1 :
la mobilisation a payé !

15 Point sur la fibre

16 Des ateliers pour décorer la Ville à Noël

17 La piscine

18 Bataille du plateau d'Avron

19 Spectacle de Noël pour les tout-petits

20 Psychomotriciennes

21 Des Nocéens talentueux

22 • ASSOCIATIONS

22 Du sport et un champion

23 • COMMERCES

23 RV création

24 Desideria voyages

25 La Bocca

26 • CULTURE

26 Livre du mois et animations de la
bibliothèque

27 Concours H Quality

28 • TRAVAUX

28 Square du chemin de Meaux et point
sur l'assainissement

29 • COURRIERS DES NOCÉENS

30 • JEUX ET ÉTAT CIVIL

31 • TRIBUNES POLITIQUES

Vous ne recevez pas Les Echos dans votre boîte aux
lettres ? Contactez-nous par mail :
cabinetdumaire@mairie-neuillyplaisance.com



**La Fauvette
CINEMA**

*Toute la programmation
du cinéma en ligne sur le
site de la Ville.*



Neuilly-Plaisance Échos

Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16

Directeur de la publication:
Christian Demuynck

Collaboration:
A. Delacroix, P. Aubry,
J. Beaudenuit, F. Auray, A.
Godet, B. Ledain-Pichot,
J. Renaud.

Crédits photographiques:
Mairie de Neuilly-Plaisance,
123RF.
Photos non-contractuelles.

Maquette et impression:
Perigraphic
Imprimé sur papier PEFC
à 10 700 exemplaires.



Suivez toutes nos actualités :

www.mairie-neuillyplaisance.com

Neuilly-Plaisance Ville

ville_neuillyplaisance

**VOUS ÊTES DIRIGEANT D'ENTREPRISE,
COMMERCANT OU ARTISAN ?**

**"LES ÉCHOS" VOUS PROPOSE DES ESPACES PUBLICITAIRES DE CHOIX
DU QUART DE PAGE À LA PLEINE PAGE.**

CONTACTEZ-NOUS : CABINETDUMAIRE@MAIRIE-NEUILLYPLAISANCE.COM



UNE BONNE NOUVELLE POUR COMMENCER L'ANNÉE

Inflation, pénuries, coupures de courant, cette année 2023 commence de manière pour le moins morose mais il y a tout de même une bonne nouvelle dont on ne peut que se réjouir.

En effet, le 14 décembre, le ministre des Transports Clément Beaune a indiqué que l'État ne signerait pas la Déclaration d'Utilité Publique pour le prolongement de la ligne 1 du métro. Le ministre a demandé à Ile-de-France Mobilités de revoir une nouvelle fois sa copie et d'engager de nouvelles études. Concrètement, si cela ne signifie pas la fin du projet, cela le retardera au minimum de plusieurs années. C'est une seconde victoire après l'avis défavorable rendu par la commission d'enquête publique en mai dernier.

Pétition, rencontres ministérielles : notre mobilisation a payé. Je rappelle que la ville est favorable à cette prolongation jusqu'à Val de Fontenay mais qu'elle refuse catégoriquement la construction du Centre de Dépannage des Trains (CDT) à Neuilly-Plaisance sous la Zone d'Activités de la Fontaine du Vaisseau. Bien entendu, durant cette nouvelle phase d'études, nous continuerons à nous battre pour que ce CDT ne soit pas implanté à Neuilly-Plaisance.

Vous le savez, je n'ai pas l'habitude de faire preuve de complaisance envers le Gouvernement, surtout en ce moment mais en l'occurrence, je ne peux que saluer la sagesse de la décision prise par le ministre des Transports.

On ne peut pas en dire autant dans le domaine budgétaire puisque mi-décembre, à l'heure où j'écris ces lignes, nous ne savons toujours pas si la ville de Neuilly-Plaisance sera ou non éligible au bouclier tarifaire destiné à compenser la flambée des dépenses énergétiques.

Initialement, elle ne l'était pas. Comme d'autres maires, je me suis battu contre cette décision inique en rencontrant Gérard Larcher, président du Sénat et Olivier Marleix, président du groupe LR à l'Assemblée nationale. Le

Gouvernement a certes revu sa copie mais le nouveau dispositif est tellement complexe à interpréter que nous restons actuellement dans le flou le plus total. Néanmoins, quand bien même nous serions finalement éligibles à ce bouclier de sécurité, celui-ci ne compensera pas les 2,5 millions d'euros que nous devons trouver pour boucler le budget 2023.

Les mesures d'économies décidées en octobre ont certes porté leurs fruits et ont permis à la ville de réaliser, selon les premières évaluations, plusieurs centaines de milliers d'euros d'économies. Cependant, malgré tout notre volontarisme, la somme de ces économies n'atteindra pas, et de loin, 2,5 millions d'euros. Pour le moment, sur le plan budgétaire, c'est donc l'incertitude qui prédomine.

Dans un tout autre domaine, c'est également l'incertitude qui prédomine : aurons-nous ou non des coupures de courant en janvier ? Quoiqu'il arrive, comme durant la pandémie de Covid, l'équipe municipale restera à vos côtés pour vous informer des éventuelles coupures.

Si la période actuelle n'incite pas à l'optimisme, ne cédon pas pour autant au catastrophisme, à l'accablement car cela ne changerait pas les choses. En pareilles circonstances, il faut comme l'écrivait Antonio Gramsci, « allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté ».

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2023.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK





« SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : NOTRE OBJECTIF EST DE RÉALISER DES ÉCONOMIES EN ÉTANT INNOVANT »

La flambée des prix des énergies touche les collectivités locales comme les ménages. Neuilly-Plaisance est impactée par ces hausses, mais la Ville pourra boucler son budget 2022 au prix d'un plan de sobriété énergétique efficient. Christian Demuynck nous détaille les contours de ce plan.



CHRISTIAN DEMUYNCK
Maire de Neuilly-Plaisance

Monsieur le Maire, pourquoi mettre en place un plan de sobriété énergétique ?

Chaque année, nous devons présenter un budget à l'équilibre. En octobre dernier, il manquait 800 000 euros, en raison de l'augmentation du prix des fluides, pour pouvoir boucler le budget communal. J'ai donc réuni les élus et les services municipaux afin de travailler sur un plan de sobriété énergétique qui soit le moins pénalisant possible pour les Nocéens.

Ce n'est jamais simple de supprimer certains services appréciés comme les illuminations de Noël, mais la situation imposait des choix forts et qui, d'après les retours que j'ai, ont bien été compris. Je tiens à saluer une fois de plus l'optimisme et la bienveillance des Nocéens, qui se sont mobilisés pour participer à cet effort collectif.

Comment expliquez-vous cette situation qui touche toutes les communes ?

L'Union européenne a brisé le monopole d'EDF pour la distribution de l'électricité en France. Aujourd'hui, EDF est obligée de racheter de l'électricité au prix du marché, soit plus de 400 euros par mégawattheure, pour la revendre entre 42 et 46,20 euros à ses concurrents. Les mauvais choix ont toujours des conséquences. Fermer des centrales nucléaires et surtout ne pas construire de nouveaux réacteurs était une erreur. Les Présidents Hollande et Macron ont malheureusement cédé à la pression des écologistes malgré les alertes de spécialistes. En 2018, le haut-commissaire à l'énergie atomique Yves Bréchet avait transmis un rapport appelant à construire d'urgence des réacteurs nucléaires. Son rapport a été classé « secret défense » et la centrale de Fessenheim a été fermée. La situation que nous subissons n'est pas du seul fait de la guerre en Ukraine.

Cette situation va-t-elle perdurer ?

Je le crains, si j'en crois les différents syndicats d'énergie auxquels nous sommes affiliés (SIPPEREC, SIGEIF) et qui prévoient une augmentation de près de 3 millions d'euros, tous fluides confondus, pour 2023. Et il faut noter que d'autres villes voisines de Neuilly-Plaisance seront davantage touchées parce qu'elles ne sont pas affiliées à des centrales d'achat. Je me suis démené avec mon collègue de Neuilly-sur-Marne, Zartoshte Bakhtiari, pour que la situation des communes soit prise en compte dans le cadre du débat sur le projet de loi de finances. Ces rencontres, avec notamment le Président du Sénat, Gérard Larcher, ont permis la création d'un « fonds de sauvegarde énergie » de 150 millions d'euros qui permettra *« d'apporter une aide exceptionnelle d'urgence aux communes ou à leurs groupements qui n'arriveraient pas à faire face à l'augmentation du coût de l'énergie*

en 2023 ». Le Sénat a également élargi et simplifié le filet de sécurité des collectivités locales, afin d'alléger la facture énergétique. Le Gouvernement y était défavorable et j'espère qu'il ne reviendra pas sur ces mesures en faveur des collectivités.



Christian Demuynck a rencontré Gérard Larcher, le Président du Sénat, le 27 octobre, en compagnie de Thierry Meignen, sénateur de la Seine-Saint-Denis et Zartoshte Bakhtiari, maire de Neuilly-sur-Marne.

La Ville va donc poursuivre ses efforts ?

Nous poursuivrons la transition énergétique pour réaliser des économies dans les années à venir. En effet, nous n'avons pas attendu que l'écologie soit à la mode pour remblayer les anciennes carrières et créer le parc des côteaux d'Avron, y promouvoir l'écopâturage et l'agriculture avec le potager et doter le domaine public de toujours plus de surfaces dédiées aux espaces verts, sans oublier l'aménagement de la Voie Lamarque et la valorisation des bords de Marne. Je ne perçois donc pas cette perspective comme un effort mais comme une nécessité, avec le plan de rénovation énergétique des bâtiments débuté il y a déjà plusieurs années et le passage au 100% LED pour l'éclairage public, qui nous permettront de faire des économies et de réduire notre empreinte carbone. Il faudra être innovant mais c'est un défi que nous relèverons.

NEUILLY-PLAISANCE VA PLUS LOIN DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- La Ville n'a pas attendu la crise pour se lancer dans un vaste programme de rénovation énergétique durable de ses bâtiments. Les écoles sont concernées en priorité, puis l'Hôtel de Ville, tout comme la Ferme Terrisse, la piscine et divers logements communaux.
- La Ville investit pour l'éclairage public avec un passage en lampes LED, dans le cadre d'un nouveau contrat de performance énergétique.
- L'ensemble de la flotte automobile passera du thermique à l'électrique (3/4 des voitures le sont déjà)
- La Ville a lancé, en 2021, un plan vélo pour favoriser la pratique des mobilités douces.

DES CHOIX PAYANTS ET PEU IMPACTANTS

Afin d'équilibrer le budget communal, les élus et les services municipaux ont travaillé pour trouver des pistes d'économies tout en préservant la qualité du service public. Ainsi, pour chaque mesure prise, une action de compensation est mise en place.



Pas d'illuminations de Noël dans les rues

Animations de Noël maintenues le 17 décembre dernier.

Ateliers de décorations ouverts à tous.

Ferme des animaux du 15 au 25 décembre.

Programmation de Noël au cinéma La Fauvette pendant 2 semaines.



Annulation des vœux du Maire et de la municipalité

Distribution des colis de Noël aux seniors.

Invitation à partager les galettes des rois, pour les seniors, au mois de janvier 2023.



Mise en chauffe tardive des bâtiments communaux

Régulation des températures dans les structures municipales et les établissements scolaires élémentaires à 19°C, à 20°C pour les écoles maternelles et à 21°C pour les crèches municipales.



Réduction des déplacements en véhicules

Acquisition et utilisation des voitures électriques par les agents et prêts de vélos et trottinettes.



Gel des postes vacants pour 3 mois

Les primes de fin d'année pour les agents et les chèques cadeaux pour les bacheliers sont maintenus.



Extinction de l'éclairage public de 1h30 à 5h

Pas d'augmentation des délits sur cette période.

Favorisation de la faune et de la flore.

EN PLUS :

- L'inscription à la bibliothèque rendue gratuite.
- L'ouverture de la Micro-Folie, musée numérique entièrement gratuit.
- Des tarifs municipaux toujours accessibles.
- Des animations gratuites maintenues (Heure du conte, Bébé lecteurs, Ciné-goûter, conférences d'Histoire de l'Art, Dictée 2022...)



LA VILLE SERA À VOS CÔTÉS EN CAS DE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ.

Si la situation du réseau électrique se tend, des coupures temporaires pourraient être enclenchées, afin de conserver l'intégrité du système électrique à partir du mois de janvier.

Qu'est-ce qu'un délestage électrique ?

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle visant à une coupure partielle et programmée de l'électricité sur certains secteurs, d'une durée estimée entre 1h30 et 2h20 afin d'éviter les surtensions. Ces coupures surviendraient entre 8h et 13h, et de 18h à 20h. Un site coupé le matin ne pourra pas l'être le soir et jamais plus d'une fois par jour. Il reste néanmoins possible que les coupures se réitèrent plusieurs jours dans un même secteur selon les besoins.

Afin d'anticiper ces possibles coupures, l'État met en place le dispositif suivant, mais comme d'habitude ce seront les communes qui seront à la manœuvre :

Chaque jour, sur le site d'Ecowatt, la tension du réseau électrique est mise à jour et symbolisée par une couleur : verte (système normal), orange (système tendu), rouge (système très tendu).

En cas de situation tendue ou très tendue, RTE informe toutes les communes de France à J-3 et confirme la situation à J-2. Ce n'est qu'à J-1 (à partir de 17h) que le secteur précis concerné est transmis.

Les élus et les services municipaux se sont réunis pour préparer un dispositif de crise permettant d'informer et d'anticiper au mieux les besoins des Nocéens.



>> POUR LIMITER LE RISQUE DE COUPURE, CHACUN D'ENTRE NOUS PEUT AGIR !

Consulter le site www.monecowatt.fr

pour connaître les prévisions à J+4 et tous les éco-gestes à appliquer.

Vous pouvez également vous inscrire à l'alerte vigilance coupure, ou encore télécharger l'application mobile ecowatt ici :

www.monecowatt.fr/application-mobile-ecowatt

Pour savoir si vous êtes concerné par les coupures temporaires : coupures-temporaires.enedis.fr

>> RETROUVEZ LE PLAN MIS EN PLACE PAR LA VILLE, DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA VILLE VIA CE QR CODE.



ANTICIPER LES COUPURES ET AGIR EN CONSÉQUENCE

Un dispositif de crise permettant d'informer et d'anticiper au mieux les besoins des Nocéens est programmé. Les agents municipaux assureront un service pour tous.

Le standard de la Mairie est disponible 7j/7 et 24h/24 au 01 43 00 96 16.

PROTÉGEONS LES PERSONNES VULNÉRABLES EN LES INSCRIVANT SUR LE REGISTRE DU CCAS AU 01 43 01 68 57.



11.11.2022 COMMÉMORATION

Des collégiens de la classe Défense du collège J. Moulin et des jeunes de la MCJ ont participé à la cérémonie présidée par Christian Demuyck en présence d'élus, d'associations d'anciens combattants, de Nocéens ainsi que du médecin chef Hamon, coordinateur national du lien SSA-Jeunesse et référent de la classe Défense du collège et du sergent-chef Blanchard pour la caserne de sapeurs-pompiers de Neuilly-sur-Marne.



19 ET 20.11.2022 SALON DES ARTS CRÉATIFS

Une trentaine d'artisans créateurs ont présenté leur art aux nombreux Nocéens venus au 21^{ème} Salon des arts créatifs organisé par la Ville et le Lions Club Neuilly-Plaisance. Une partie des bénéfices a été reversée à l'association Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France.



21.11.2022 NEULLY-PLAISANCE ENGAGÉE POUR LA NATURE

La Ville a obtenu le diplôme TEN lors de la cérémonie de remise du prix Territoire Engagé pour la Nature, pour les années 2020, 2021 et 2022, organisée par la Région Île-de-France et l'Agence Régionale de la Biodiversité. Martine Lamaur, première adjointe, a recueilli cette distinction pour le compte de la Ville en reconnaissance de l'investissement de la Municipalité en faveur de la biodiversité.



25.11.2022 LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville a proposé une projection en avant-première du film Faces cachées, suivie d'échanges au cinéma La Fauvette, animés par Denise Serpil Yilmaz, conseillère municipale chargée de la Santé et des Droits des Femmes.



20.11.2022 BROCANTE DE JOUETS

Dans la cour de la Mairie, durant 4 dimanches, les Nocéens ont pu faire de bonnes affaires et donner une seconde vie aux livres, jouets et jeux pour enfants à l'approche de Noël.



26.11.2022 SOIRÉE SUPER-HÉROS

Une centaine de Nocéens ont enfilé leur costume de super-héros pour enflammer la piste de la salle des Fêtes, ambiance par un DJ de talent.



3.12.2022 CONCOURS DE DICTÉES

Les Nocéens amoureux de la langue française ont répondu présents à l'appel du concours de dictées proposé par Mme Lamaur, première adjointe et M. Vallée, adjoint au Maire délégué à la Culture, l'Emploi, la Jeunesse et à la Formation.



4.12.2022 LOTO DU TÉLÉTHON

Le loto en faveur de l'AFM-Téléthon, organisé par NPS Football et Force T Neuilly-Plaisance a eu un grand succès à la salle des Fêtes. Bonne humeur et jolis lots à gagner étaient au programme de cet événement solidaire.



7.12.2022 COLLECTE DE SANG

L'Établissement Français du Sang peut compter sur la générosité des Nocéens qui ont répondu présents à la collecte à la salle des Fêtes.



16.12.2022 OPÉRA LA TRAVIATA

La Micro-Folie de Neuilly-Plaisance a été choisie comme site pilote de la projection de l'opéra de la Traviata en présence de C. Demuynck, d'invités prestigieux, comme Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement et Didier Fusillier, Président du parc de la Villette, mais aussi d'une partie du conseil municipal. La projection a fait salle comble.



17.12.2022 ANIMATIONS ET FERME DE NOËL

Du 15 au 25 décembre, la ferme des animaux et de nombreuses animations attendaient les familles nocéennes dans la cour de la Mairie.



7 ET 14.12.2022 MAGIE DE NOËL

Le père Noël est venu voir si les petits Nocéens fréquentant les écoles, les crèches et les accueils de loisirs avaient été sages cette année... Chants de Noël, nouvelles des lutins et idées cadeaux ont été abordés dans la bonne humeur !



HALLOWEEN POUR LES ENFANTS

Les frissons étaient garantis, le samedi 5 novembre à Neuilly-Plaisance. Festival dédié au cinéma, animations effrayantes et défilé haut en couleurs en centre-ville ont ponctué la journée.

Pour cette 2^{ème} édition du festival Frayeur sur la ville, des films et animations ont effrayé les petits dont une séance Ciné-Relax (initiée par Mme Ponchard, conseillère municipale en charge du Handicap), adaptée aux personnes en situation de handicap avec le film d'animation Scooby ! Le cinéma, décoré pour fêter Halloween, a également proposé un atelier créatif *Incroyables Fantasmagores* qui a permis aux enfants et à leur famille de créer leur propre spectacle. Les plus grands étaient conviés dès 18h15 pour une programmation terrifiante.

Tout au long de cette journée, le service Enfance-Jeunesse a concocté une série d'animations effroyables : boîtes mystères, jeu *cherche et trouve* sur les vitrines des commerces nocéens, ateliers scientifiques, maquillage, parcours hanté... Enfin, c'est entre chien et loup, que plus de 300 Nocéens, pour un grand nombre d'entre eux déguisés, ont défilé dans le centre-ville avant de déguster la fameuse soupe à la citrouille pour clôturer en beauté cette journée de terreur.



Atelier créatif au cinéma lors du festival Frayeur sur la Ville par l'artiste Y-v-o-n



LES BACHELIERS RÉCOMPENSÉS

Si vous avez obtenu votre baccalauréat avec mention dans les filières générales, professionnelles ou techniques, vous pouvez prétendre à l'obtention d'une récompense offerte par la Ville. Depuis plusieurs années, la Municipalité soutient les jeunes Nocéens ayant obtenu une mention à cet examen, en signe de reconnaissance de leurs mérites mais également pour leur apporter une aide dans la poursuite de leurs études. Si vous êtes concerné(e) et intéressé(e), vous devez envoyer, avant le 31 janvier 2023, les copies de vos relevés de notes, de votre pièce d'identité (recto/verso), de votre diplôme ainsi que vos coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, à l'adresse suivante : M. le Maire, 6 rue du Général de Gaulle, 93360 Neuilly-Plaisance.





OPÉRA LA TRAVIATA

La Micro-Folie de Neuilly-Plaisance a accueilli, le 16 décembre dernier, un évènement exceptionnel : la projection de l'opéra de Giuseppe Verdi dans une version moderne.

La bibliothèque Guy de Maupassant s'était parée de ses plus beaux habits pour accueillir le prestigieux Opéra national de Paris, dans le cadre d'une représentation exceptionnelle de La Traviata, de Giuseppe Verdi, mise en scène par Simon Stone.

Didier Fusillier, Président de l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, avait choisi Neuilly-Plaisance pour lancer cette soirée qui était diffusée dans l'ensemble du réseau Micro-Folie, qui en compte plus de 325 en France et à travers le Monde. Lors de l'inauguration de cette salle le 12 octobre, ce dernier avait qualifié le lieu de « véritable bijou dans lequel on se sent bien ».

Christian Demuyck, dans son discours, a évoqué ce sentiment d'appartenance qu'il ressent dans les témoignages des nombreux Nocéens qui fréquentent la Micro-Folie. En quelques mois, elle fait déjà partie du patrimoine culturel de Neuilly-Plaisance.

Monsieur le Maire a également salué la présence d'Olivier Klein,

ministre délégué à la Ville et au Logement, impressionné par le musée numérique nocéen.

Aux côtés des élus, l'Opéra national de Paris était représenté par Messieurs Ajdari et Aldeano, respectivement directeur-adjoint et directeur délégué à l'Innovation et au Développement durable. Les nombreux Nocéens présents étaient ravis d'avoir pu profiter de ce moment d'exception.

La Micro-Folie de Neuilly-Plaisance a ouvert ses portes en juillet 2022, signe de la volonté appuyée de Christian Demuyck et du conseil municipal de promouvoir l'accessibilité de la culture pour tous. Implantée au sein de la Bibliothèque, elle est constituée d'un musée numérique, d'un espace de réalité virtuelle et d'une artothèque, et s'adresse à tous les Nocéens, quel que soit leur âge.



Monsieur Olivier Klein, ministre délégué à la Ville et au Logement.



Christian Demuyck, maire de Neuilly-Plaisance.



11^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS DE DICTÉES

Amoureux de la grammaire et de l'orthographe : vous avez répondu présents le samedi 3 décembre pour la 11^{ème} édition du concours de dictées.

Enfants et adultes ont joué avec la langue française tout en gardant un objectif en tête : un SANS fautes ! La promotion de la langue française est un enjeu essentiel pour Christian Demuynck, maire de Neuilly-Plaisance, Martine Lamaurt, Première adjointe déléguée aux Associations, aux Affaires Générales, au Logement, au CMASC et aux Seniors, Serge Vallée, Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi, à la Jeunesse

et à la Formation, mais aussi pour le Conseil des Aînés, le Comité de lecture et l'équipe de la bibliothèque municipale.

Petits et grands Nocéens étaient encore plus nombreux que lors de l'édition précédente avec près de 200 inscrits. Rendez-vous au mois de janvier pour la cérémonie de remise des prix pour chaque catégorie : CMI/CM2, collègue, et l'intergénérationnelle.



LA FLAMME SACRÉE DE PASSAGE

Le relais de la Flamme Sacrée a traversé Neuilly-Plaisance avant de rejoindre Verdun.

Dimanche 30 octobre, le relais de la Flamme Sacrée Paris-Verdun a fait une halte à Neuilly-Plaisance.

La flamme sacrée, aussi appelée flamme du souvenir, brûle depuis 1923 au pied de l'Arc de Triomphe à Paris. Chaque année, quelques jours avant les cérémonies du 11 novembre, un relais part de la capitale en direction de Verdun.

C'est Hervé Pereira, conseiller municipal, qui a eu l'honneur de traverser plusieurs localités, dont

la ville de Neuilly-Plaisance, sur les 3 jours de relais. Il était accompagné des membres de l'Association Sportive du Ministère de l'Intérieur, dont il fait partie. Pour l'accueillir, les associations locales d'anciens combattants et du souvenir, étaient présentes, ainsi que les élus municipaux Martine Lamaurt, Pascal Butin, Mouhamet Touré, François Taglang, Bertrand Gibert et Elise Bréchu.

Ensemble, ils ont entonné la Marseillaise, avant que la Flamme ne reprenne sa route jusqu'à Verdun.



UN NOËL MAGIQUE À NEUILLY-PLAISANCE

Le père Noël est passé à Neuilly-Plaisance. Durant tout le mois de décembre, la magie de Noël a opéré, pour le plus grand plaisir des enfants !

Du 15 au 25 décembre, chèvres, vaches et moutons se côtoyaient à la célèbre ferme des animaux dans la cour de la Mairie.

Le samedi 17 décembre, la Ville accueillait les animations de Noël : chorales, concerts de Noël, défilé dans la Ville et tour en calèche ont ravi les Nocéens. Accompagnés du Père Noël, les mascottes Renne, Nounours, Casse-Noisette et Lutin étaient aussi de la partie.

Enfin, le cinéma municipal s'est paré de ses plus beaux films du 14 au 27 décembre avec le Noël du cinéma la Fauvette. Tout un programme enchanteur pour célébrer les fêtes de fin d'année devant le grand écran.



RECENSEMENT DE LA POPULATION, C'EST PARTI !

Le recensement de la population permet de connaître la diversité, l'évolution et les besoins de la population de la France. C'est l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) qui se charge de constituer des statistiques.

Dans notre commune, chaque année, un échantillon de 8% de la population est recensé. Cette méthode permet une charge de travail mieux répartie et une mise à jour des résultats plus régulière. Ainsi, les foyers concernés recevront la visite d'agents de la Ville, du 19 janvier au 25 février, qui présenteront une carte d'habilitation. C'est le service des Affaires générales sous la délégation de Martine Lamaurt, première adjointe, qui encadre ce dispositif.

Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, une notice d'information vous sera distribuée. Pour le bon déroulement de l'opération, il sera demandé aux personnes visitées de renvoyer sous 24h le formulaire renseigné par Internet ou de le restituer rempli à l'agent. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.



Gismonde
DALLANGELO
agent recenseur
et coordonnateur
communal



Céline DE ARCELUZ
agent recenseur



Daniel KOSTIC
agent recenseur



Béatrice
LEDAIN-PICHOT
agent recenseur



Christine PRÉNOM
agent recenseur



Véronique
RAPHENNE
agent recenseur
et coordonnateur
communal

Plus d'informations
au 01 43 00 96 16

LE PROLONGEMENT DU MÉTRO 1 STOPPÉ

GRÂCE À VOTRE MOBILISATION

PAS DE CENTRE DE DÉPANNAGE DES TRAINS À NEUILLY-PLAISANCE

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

+ de 2 000 Nocéens mobilisés en février 2022 pour sauver la Zone d'Activités de la Fontaine du Vaisseau et préserver le cadre de vie du quartier résidentiel du Chalet.

LA MOBILISATION A PAYÉ !

Le ministre des Transports Clément Beaune a acté le 14 décembre dernier la fin du projet de prolongement de la ligne 1 du métro parisien jusqu'à Val-de-Fontenay, qui aurait entraîné la destruction de la Zone d'Activités de la Fontaine du Vaisseau.

Il s'agit pour la ville de Neuilly-Plaisance et ses habitants d'une belle victoire, signe que toute bataille n'est jamais perdue d'avance, même lorsque l'issue semble incertaine.

La décision du ministre justifie en effet la mobilisation des 2 000 Nocéens, portée par les élus, ayant manifesté à travers une pétition leur opposition à la construction d'un centre de dépannage des trains sur le site de la Zone d'Activités de la Fontaine du Vaisseau, mettant en péril 50 entreprises, 1 000 emplois et la tranquillité du quartier du Chalet.

Pour rappel, la commission en charge de l'enquête publique relative au prolongement de la ligne 1 du métro avait rendu un avis défavorable le 2 mai dernier.

Au cours des derniers mois, Christian Demuynck a continué

de se battre en interpellant les autorités compétentes et en multipliant les rendez-vous pour rappeler et défendre sa ligne de conduite, portée par le soutien des Nocéens : OUI au prolongement du Métro 1, NON à la construction d'un centre de dépannage des trains sur une ZA de Neuilly-Plaisance.

Accompagné par François Martinache, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement Durable, il a ainsi rencontré Olivier Klein, ministre délégué à la Ville et au Logement, Marc Guillaume, Préfet de la région d'Île-de-France, Sophie Thibault, Préfète du Val-de-Marne et Cédric Bourdais, Conseiller Ferroviaire et Logistique du ministre des Transports.

Si un nouveau projet de prolongement venait à voir le jour, Monsieur le Maire et les élus veil-

leraient à ce que le centre de dépannage des trains soit construit ailleurs qu'à Neuilly-Plaisance.



Christian Demuynck, votre Maire
et Sophie Thibault, Préfète du
Val-de-Marne, le 29 août dernier

LA MUNICIPALITÉ VEUT REMETTRE DE L'ORDRE DANS LA FIBRE !

Les problèmes liés au déploiement de la fibre optique semblent sans fin à Neuilly-Plaisance. Contrairement aux promesses faites et répétées par XP Fibre, la société (filiale de SFR) chargée par l'État de la réalisation des travaux sur la Ville, le territoire nocéen n'est toujours pas totalement raccordé au très haut débit.

Soucieux de toujours répondre aux attentes des Nocéens, les élus et les services municipaux passent beaucoup de temps à gérer les réclamations et à intervenir pour régler les problèmes de connexion. En cause, les points de mutualisation (PM), c'est-à-dire les armoires qui abritent l'ensemble des branchements à la fibre de chaque secteur de la Ville.

Monsieur le Maire et Mouhamet Touré ont décidé de mettre les opérateurs devant leurs responsabilités. Deux problèmes persistent :

- L'absence de coordination entre l'opérateur réseau XP Fibre et les opérateurs commerciaux SFR, Orange, Bouygues et Free.
- Le sous-dimensionnement des armoires. Les nouvelles normes limitent à 300 le nombre de raccordement par PM, alors que 1 000 seraient nécessaires.

M. Touré a multiplié les échanges en visioconférence avec Lionel Recorbet, Président de XP Fibre, Patrick Chaize, Sénateur de l'Ain et Président de l'Association des villes et collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel (AVICCA), et Laure de La Raudière, Présidente de l'ARCEP, le « gendarme des Télécoms ».

XP Fibre a présenté un plan d'actions pour 2023 visant à remettre en conformité les 39 PM de la Ville et à réaliser une étude sur tous les branchements existants. La mise en place d'une labellisation « passeport Fibre » de tous les techniciens qui interviennent sur les armoires a également été avancée. Toutefois,



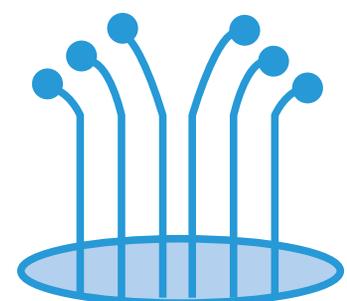
Visioconférence avec M. Touré, conseiller municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, les membres de la Direction Générale et le directeur de Cabinet.

cette labellisation est liée à une formation en interne par les entreprises donnant lieu à une auto-certification, ce qui laisse la Municipalité perplexe.

Christian Demuynck a rencontré Stéphane Troussel, Président du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, pour qu'il intervienne en tant que coordonnateur du dispositif de déploiement. Il a également écrit à l'ensemble des sénateurs pour soutenir la proposition de loi déposée par Patrick Chaize, le 19 juillet, qui vise à renforcer les contrôles et les sanctions vis-à-vis des opérateurs télécoms qui effectuent les raccordements sur le dernier kilomètre.

Une réunion publique est prévue en début d'année 2023 avec l'ARCEP, en présence de l'ensemble des opérateurs pour que ces derniers s'engagent sur un plan d'actions concret.

Enfin, M. Brier, directeur des relations régionales Île-de-France XP Fibre-SFR, est en contact avec le Cabinet du Maire pour présenter une remise en état des réseaux fibre.





DES ATELIERS POUR DÉCORER LA VILLE À NOËL

En ces temps compliqués, la Municipalité a été contrainte de mettre en place un plan de sobriété énergétique prévoyant notamment la suppression des illuminations de Noël. Face à l'adversité, services municipaux et habitants ont lié leur énergie et leur créativité pour décorer activement les rues de notre Ville.

Dès le 27 novembre, chaque dimanche matin, des ateliers de décorations de Noël ont eu lieu en salle des mariages. De nombreux Nocéens de tous âges se sont appuyés sur du matériel préparé par les services municipaux et ont fait preuve de créativité dans un esprit convivial, pause gourmande comprise.

Durant le mois de décembre, les créations des habitants ont été disposées sur la commune, à proximité des écoles et dans certaines rues de la Ville.

Il en est de même pour les enfants, encadrés par les équipes des accueils de loisirs, qui, durant plusieurs semaines, ont réalisé de magnifiques décorations.

Les agents du service des espaces verts, ont quant à eux, disposé des sapins sur les axes les plus fréquentés et dans certains espaces verts. Ces sapins étaient ornés de décorations réalisées par les petits Nocéens.

Merci à tous les participants d'avoir embelli la Ville. Et comme la Municipalité est attachée à préserver la magie de Noël, les écoles ont accueilli le père Noël et organisé les spectacles de fin d'année!



BRÈVES

- **Fermeture annuelle de la piscine municipale** du 19 décembre au 8 janvier inclus
- **Les collectes de déchets verts** s'arrêtent et la distribution des sacs à déchets verts sont suspendus jusqu'en mars. Durant cette période, déposez vos déchets verts en déchèterie ou faites du compostage 0 800 50 49 36 (numéro gratuit)
- **Collectes des sapins naturels** : 2 collectes seront prévues les 10 et 24 janvier 2023 sans décoration, sac à sapins ou neige artificielle et/ou il sera possible d'aller les porter en déchèterie.
- **Lotos de l'Entente cycliste** les 8 janvier et 12 février après-midi à la salle des Fêtes



LA PISCINE VA SE REFAIRE UNE BEAUTÉ POUR 2025

Le projet de rénovation énergétique et d'agrandissement de la piscine municipale se concrétise. Ces derniers mois, son accès avait été rendu difficile en raison des travaux de réparations qui se sont succédés, de la pénurie de maîtres-nageurs sauveteurs, suite à la crise COVID.

Au début des années 70, afin de promouvoir l'apprentissage de la natation, l'opération « 1000 piscines » lancée par l'État a permis la construction de piscines fabriquées en série. Celle de Neuilly-Plaisance, inaugurée en 1978, est un modèle Iris de l'architecte Bernard Schoeller.

44 ans plus tard, dans un contexte de pénurie de bassins en Seine-Saint-Denis, la piscine municipale mérite un lifting. L'apprentissage de la natation, enjeu essentiel pour les enfants afin de lutter contre les noyades, est en chute libre au plan national. L'objectif est pourtant que tous les enfants sachent nager en fin de 6^{ème}. C'est pourquoi, en 2021, la Ville a notamment proposé aux enfants fréquentant les accueils de loisirs, des stages « classes bleues ».

Christian Demuyne et Dominique Piat, conseiller municipal délégué aux sports, ont estimé que les travaux de rénovation et d'agrandissement de la piscine étaient prioritaires, malgré un budget conséquent de plus de 6 millions

d'euros. Dans le contexte budgétaire actuel, ces travaux auraient pu être différés mais la Municipalité a fait le choix de les réaliser, avec le soutien de l'État, qui s'est engagé à subventionner ces travaux à hauteur de 1.5 million d'euros et de la Région Île-de-France, à hauteur d'1 million d'euros. Ces subventions rendront possibles ces travaux à la double condition qu'elles ne soient pas remises en cause et que, comme il s'y est engagé, l'État aide les communes à surmonter l'explosion du coût des fluides qui grève leur budget.

La Municipalité travaille depuis plus de 2 ans à la recherche de subventions pour la création d'un bassin d'apprentissage couvert ainsi qu'à la restructuration des circulations et des vestiaires avec la création de vestiaires individuels. Une concertation avec les associations sportives et les agents de la piscine s'est également tenue pour mieux cerner les usages. La Ville, accompagnée par un assistant à maîtrise d'ouvrage, a sélectionné 3 architectes

parmi les 13 candidats. Le choix final sera fait par Monsieur le Maire et le conseil municipal début 2023.

Les travaux devraient durer de 18 à 24 mois. La date de fermeture de la piscine sera précisée en fonction de l'avancée du projet.



152^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DU PLATEAU D'AVRON

En décembre 1870, la bataille du Plateau d'Avron oppose les armées française et prussienne. Chaque année, la Municipalité rend hommage aux soldats tombés au champ d'honneur sur la terre nocéenne, mais également à l'ensemble des 139 000 soldats français tombés durant cette guerre.



Le 10 décembre dernier, la commémoration a débuté au carré militaire du cimetière municipal de Neuilly-Plaisance.

La cérémonie, présidée par Martine Lamaurt, première adjointe, a réuni Nocéens, associations d'anciens combattants, élus municipaux et Geoffrey Carvalhinho, conseiller régional d'Île-de-France, Jean-Michel Bluteau, maire de Villemomble et Patricia Vavassori, première maire adjointe de Rosny-sous-Bois.

Malgré plusieurs offensives françaises, le 27 décembre, c'est une pluie d'obus allemands qui s'abat sur le Plateau d'Avron, contraignant les troupes françaises au retrait. 3 jours plus tard, les Prussiens prennent possession du Plateau.

Au cours de cette bataille, la résistance et la vaillance de nos soldats, tenaillés par la faim et le froid (- 15 degrés), sont héroïques.

Un hommage a ensuite été rendu aux soldats devant le monument aux Morts de 1870, chemin des Pelouses d'Avron.

Sans doute peu de Nocéens savent que le territoire de notre commune a été le théâtre d'une sanglante bataille en décembre 1870. Une guerre qui débute quelques mois plus tôt entre le Second Empire français et le royaume de Prusse et les autres États allemands, ses alliés, et qui se terminera le 29 janvier 1871.

L'inorganisation de l'État-Major français conduit le pays au désastre. Le 4 septembre 1870, à la suite de la défaite de Sedan, le Second Empire est aboli et la République proclamée. L'armée prussienne assiège Paris, et le Plateau d'Avron, constituant une « fort belle position », est occupé par l'armée.



LIEUX D'HISTOIRE À NEUILLY-PLAISANCE

Des panneaux historiques pour découvrir, grâce à des photos et leurs légendes l'histoire de 13 lieux emblématiques, au cours d'une balade dans la ville. Un livre, facile à lire, édité par l'association Mémoire Vivante du Plateau d'Avron, permettra d'en apprendre plus, de voir davantage de photos pour que tous puissent en profiter, même sans se déplacer.



«Un cadeau pour de belles lectures hivernales».

La Mairie, l'église Saint-Henri, la maison Emmaüs, le parc des coteaux d'Avron, la voie Lamarque, le monument aux morts d'Avron, la ferme Terrisse, le cinéma La Fauvette, la salle des fêtes, le château d'eau, l'église Notre-Dame de l'Assomption, la gare du RER, les bords de Marne... leurs origines sont racontées.

Pour les conditions d'achat de ce livre, écrire à l'association, par mail de préférence. Prix 15 €.

memoirevivante.avron@gmail.com

Mémoire Vivante du Plateau d'Avron
51 avenue du Nord
Plateau d'Avron
93360
Neuilly-Plaisance





SPECTACLE DE NOËL POUR LES TOUT-PETITS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le service Petite Enfance a proposé aux enfants accueillis au sein des crèches et de la halte jeux de la Ville ainsi qu'à leur famille, un spectacle d'ombres, de lumières et de musique.

Le samedi 10 décembre 2022 en matinée, un peu plus de 90 familles ont pu assister au spectacle «Mamie Fripe fête Noël » de la compagnie de spectacle Zebuline, au Relais Petite Enfance.

Le spectacle contenait l'histoire d'une mamie loufoque qui perd la tête et oublie tout même Noël. Heureusement, le Père Noël en personne passe le lui rappeler en déposant un cadeau au pied du sapin. Un cadeau que Mamie Fripe offrira à son petit-fils...

Sous l'impulsion de Marie Reffati-Ponzio, adjointe au Maire déléguée notamment à la Petite Enfance, le service était fier de ce moment convivial durant lequel, l'attention des petits et des grands a été constante. La magie de Noël a fait son effet à Neuilly-Plaisance.





Stéphanie Simonet et Adriane Marmiesse, psychomotriciennes, posent dans leur cabinet à Neuilly-Plaisance

PORTRAITS DE PSYCHOMOTRICIENNES

Adriane Marmiesse et Stéphanie Simonet sont deux nouvelles psychomotriciennes installées au cabinet médical Carré Foch de Neuilly-Plaisance.

Adriane a toujours souhaité exercer un métier d'accompagnement, de transmission ou de soins. Lors d'un bilan de compétences, elle découvre le métier de psychomotricienne. Elle réalisera ses études au sein de l'école de la Pitié Salpêtrière à Paris. Après plusieurs années au sein d'une unité d'enseignement maternelle autisme et dans une structure expérimentale accueillant des enfants et adolescents atteints de trouble du spectre de l'autisme modéré à sévère, elle s'oriente vers du libéral et découvre le cabinet de Neuilly-Plaisance.

Stéphanie a un parcours atypique : des expériences variées, notamment en tant que chargée

d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap mais aussi responsable de formation et de la mission handicap au centre de formation multimétiers INFA de Nogent-sur-Marne. Elle se reconvertisse en tant que psychomotricienne. Après un concours et plusieurs années d'études, elle exerce le métier en libéral auprès d'une population d'enfants/ados et en institution en psychiatrie adulte. Implantée à Neuilly-Plaisance en tant que parent d'élève et Nocéenne depuis plus de 20 ans, elle réalise son rêve de se mettre au service des Nocéens et rejoindre l'unique cabinet de la Ville qu'elle avait déjà côtoyé des années auparavant.

Le psychomotricien est un professionnel paramédical diplômé d'État dont la mission est de développer et préserver le bon développement psychomoteur d'un individu (bébé, enfant, adulte) et de favoriser son autonomie. Il assure des missions de prévention, de dépistage, de traitement, d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique.

Le patient effectue d'abord un bilan psychomoteur sur prescription médicale puis, en fonction des conclusions, suit des séances de rééducation hebdomadaires le plus souvent.

70 av. du Maréchal Foch
06 46 53 33 67
07 49 10 29 44

DES NOCÉENS TALENTUEUX



Audrey Fourrière, chanteuse nocéenne

Audrey Fourrière, alias Clariza, sort son premier album sur les plateformes de musique en ligne.

Audrey Fourrière a toujours aimé chanter, et pour son tout premier projet, elle s'autoproduit. Son EP de 7 titres est sorti le 11 novembre dernier sur les plateformes de musique comme Spotify, Deezer et Apple music.

Il raconte une histoire d'amour tumultueuse, commençant par la rencontre et finissant par l'acceptation de la séparation, avec comme thèmes la dépendance affective mais aussi la liberté. Avec des tonalités tantôt pop/folk tantôt rock, la chanteuse veut « transmettre des émotions à ceux qui l'écoutent ».

La jeune femme compose, chante et interprète ses propres textes. « *J'écoutais beaucoup du Gainsbourg à l'époque du lycée* », confie-t-elle. Aujourd'hui, elle s'inspire d'artistes comme Lana del Rey.

La chanteuse a pour projet de sortir un deuxième EP au printemps. Nous lui souhaitons plein de réussite!

Retrouvez Clariza sur

 clariza_musique

 @Clariza_musique

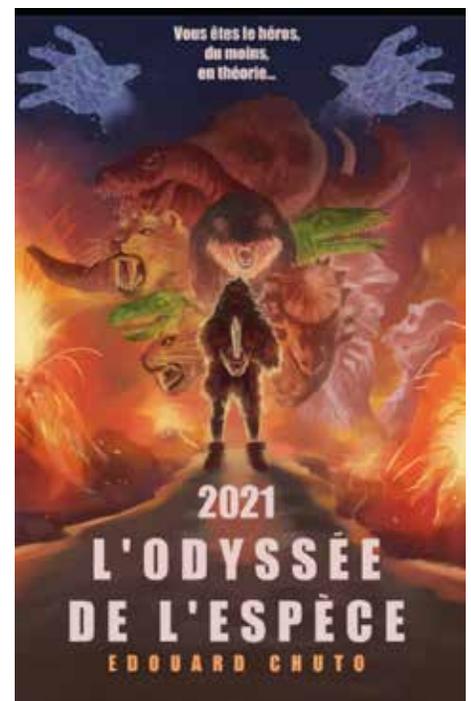
Edouard Chuto, écrivain nocéen

Enseignant de SVT passionné, Edouard Chuto s'attache depuis plus de 15 ans à rendre les sciences attractives. Retour sur son livre *L'Odyssée de l'espèce*, dont vous êtes le héros, mêlant sciences, pédagogie et humour.

L'évolution est un phénomène complexe connu de tous. Afin d'aborder la complexité des événements qui ont permis l'apparition d'êtres vivants aussi variés que les Trilobites, les Dinosauriens et les élèves de troisième, l'auteur vous propose d'explorer divers lieux et époques d'un passé reculé. Au cours de votre périple, vous croiserez des êtres vivants plus ou moins amicaux. Il faudra parfois ruser, parfois fuir et souvent combattre. La réussite de votre aventure dépendra de vos choix et de votre capacité à vous adapter.

Une Intelligence Artificielle (à tendance psychopathe) sera là pour vous aider et vous donnera de précieuses informations pour mieux comprendre l'univers qui vous entoure. Laissez-vous emporter par cette aventure où l'on peut d'ailleurs mourir pas moins de 44 fois, sur les 185 chapitres que compte cette quête pour la survie et l'évolution.

Disponible sur commande à la librairie L'Alternative.





DU SPORT ET UN CHAMPION

DUNCAN PERRILLAT, CHAMPION DE FRANCE

Le 20 novembre dernier, à Deauville, Duncan Perrillat, a été sacré champion de France de marathon !

À 29 ans, ce coureur de fond, licencié à la section Neuilly-Plaisance Sports Athlétisme présidée par Serge Vallée adjoint au Maire, est le nouveau nom du running français. L'athlète a parcouru les 42 kilomètres en à peine 2h17. Toutes nos félicitations !



Pluie de médailles pour le NPKC

Le samedi 8 octobre, le Neuilly Plaisance Karaté Club avait rendez-vous avec les meilleurs compétiteurs d'Europe lors de l'Open international de Liège.

Le NPKC s'est illustré en remportant 6 médailles. Deux jeunes filles ont réalisé un doublé kata et combat. Natalia Bolvin vice-championne de France kata 2022 remporte la médaille de bronze en kata U12 et la médaille de bronze en combats U12. Clara

Bolvin remporte la médaille de bronze en kata U8 et en combat, la médaille d'argent chez les U8. Amina Cisse remporte la médaille de bronze en U10, Azeda Cisse, la médaille de bronze en U12.

D'autres jeunes Nocéens ont brillé :

- 5^{ème} - catégorie U12 pour Stanislav Gincota
- 7^{ème} - catégorie U12 pour Leia Barsotti
- 7^{ème} - catégorie U12 pour Daniela Podina
- 7^{ème} - catégorie U16 pour Marine Heidmann

Le 30 octobre, lors d'une compétition départementale kata :

- Natalia Bolvin, vice-championne de France 2022 remporte la médaille d'argent chez les benjamines (10-11 ans)
- Alice Toch, 9 ans, décroche la médaille de bronze chez les pupilles.



Boxe thaïlandaise

Le club de boxe thaïlandaise SZ Training accueille les mardi et jeudi, de 20h30 à 22h30, un public tous niveaux dès 14 ans.

Parfait exutoire, la pratique de la boxe thaïlandaise ou Muay thai, apprend les techniques aux huit membres (pieds, poings, coudes et genoux) dans un esprit familial et respectueux. Chaque séance commence par un échauffement, du renforcement musculaire, l'apprentissage des techniques et la mise en pratique de ces dernières lors d'affrontements légers.

Ancien boxeur professionnel et titulaire d'un diplôme d'État BPJEPS, Steve Zaidi vous transmettra sa passion. Rejoignez l'équipe du SZ Training au Dojo sous la MJC, au 6 rue des Renouillères

Steve Zaidi, président du club
06 11 88 30 21



RV CRÉATION, VOTRE BIJOUTERIE SUR MESURE

La bijouterie RV Création souffle ses 25 bougies nocéennes. La boutique fait peau neuve, avec des travaux réalisés pour l'occasion.

Se sentir comme dans un petit village et pouvoir saluer tout le monde, c'est cela qui a séduit Jean-Marc Vannier il y a un quart de siècle! Le magasin avenue du Maréchal Foch existe depuis 1926 mais c'est en 1997 que le bijoutier rachète l'affaire.

Formé par son père, et un diplômé de joaillier en poche, il travaille pendant plusieurs années pour des professionnels et des antiquaires puis pendant 11 ans pour Cartier en sous-traitance.

C'est en 1997 qu'il crée son entreprise, et, le 24 mai 1997, ouvre sa propre bijouterie à Neuilly-Plaisance.

À son arrivée, il a fallu se faire un nom, mais aujourd'hui le joaillier a toute la confiance de ses clients : « Je n'ai pas un

patron mais des patrons : mes clients. Mon cœur de métier, c'est l'écoute, la convivialité et le partage. En retour, j'ai le sourire des clients », confie-t-il.

Chez RV Création, les clients y découvrent des bijoux créés sur mesure ou à la carte, et peuvent également y faire réparer colliers et bracelets. Enfin, le bijoutier propose à ses clients de transformer d'anciens bijoux en de véritables pièces uniques.



Jean-Marc Vannier à son atelier il y a plus de 20 ans

RV Création
20 avenue du Maréchal Foch
<https://www.rvcreation.fr>

 **Rvcreation**
 **rvcreation93**





DESIDERIA VOYAGES

L'agence Desideria Voyages existe depuis plus de 20 ans ! Anciennement sous l'enseigne Jet Tours, elle est actuellement sous la direction de Madame Wurmser, passionnée par son métier.

Après une formation GRETA Tourisme et plus de 25 ans d'expérience dans le domaine en tant qu'agent de voyages, ce fut une évidence pour Lamia de reprendre l'agence. « Pour effectuer ce métier, il faut aimer le contact avec le client et être à leur écoute. La curiosité, le dynamisme, la réactivité, la relation client et le professionnalisme sont les principales qualités de nos agents de voyage », dit-elle.

L'emplacement de l'agence est idéal en centre-ville et propice à créer un lien étroit avec une clientèle très fidèle. L'équipe se place au plus près des besoins de chacun. Lamia est très attachée à la ville de Neuilly-Plaisance qu'elle décrit comme « *intime et de proximité* ».



Desideria Voyages est une agence traditionnelle qui propose tout type de séjour dans le monde entier : voyages balnéaires ou hivernaux, billets d'avion, croisières, circuits privatifs ou accompagnés, ou encore des auto-tours et des voyages sur mesure... « *La satisfaction de notre clientèle est notre maître-mot* », clament en cœur, Lamia et Eva qui se déplacent même au domicile des clients pour faire les réservations, quand cela est nécessaire.

31 avenue du Maréchal Foch
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Fermé les dimanches et lundis
0141541616 ou agence@desideriavoyages.fr

Compte tenu de l'aggravation sans précédent de la précarité, en particulier dans notre département, les Restos du Cœur réagissent en révisant le barème d'inscription des familles en y incluant les charges fixes (*énergies, taxe foncière, ...*) et en envisageant d'élargir leurs horaires d'ouverture. C'est inédit !

Pour que de nouveaux bénéficiaires puissent être servis, les Restos du cœur ont besoin de vous à Neuilly-Plaisance comme sur l'ensemble du département.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps et de votre énergie ? Devenez bénévole !

Contactez-les :
Ad93.benevolat@restosducoeur.org



LA BOCCA

LA CUISINE DE KATIA



Le restaurant la Bocca delle Delizie regorge de plats transalpins « maison » maîtrisés par Katia,oureuse de l'Italie.

Avec un grand-père italien, Katia a développé une véritable passion pour l'Italie, sa culture, sa gastronomie, ses paysages, qu'elle a forgée lors de ses nombreux séjours découverte.

Bientôt 10 ans que Katia a ouvert son restaurant et depuis deux ans, elle cuisine et sert seule mais avec beaucoup d'amour. Cocktails, antipasti, lasagnes, artichauts à la parmigiana, gourmet de la cheffe ou encore tiramisu ou panacotta, tout est fait maison.

Les assiettes sont généreuses et authentiques et Katia sait faire saliver les papilles en narrant ses plats.

Avec 80% de clients fidèles et des avis dithyrambiques sur Internet ou dans le livre d'or placé sur le comptoir (rapporté de Rome évidemment), Katia est fière de partager sa passion, dans une ambiance chaleureuse, jusque dans les playlists musicales qu'elle constitue. Car à la Bocca, le service, l'ambiance et la qualité des produits, tout est pensé pour que le client passe un moment agréable. À l'intérieur pour se réchauffer ou en terrasse verdoyante, quand le soleil est de la partie, pour un déjeuner entre collègues ou un dîner en famille ou avec des amis, vous passerez un doux et délicieux moment à la Bocca.

Katia et la devise de la Bocca :
L'art du partage et de la vie.



54 avenue du Maréchal Foch

Ouvert du mardi au samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 22h

Réservation recommandée 1h avant le service au 06 03 39 35 14



LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de la bibliothèque Guy de Maupassant propose des animations gratuites de qualité pour tous les âges.

Retrouvez une fois par mois en famille à destination des enfants :

- Des contes, comptines, marionnettes pour les tout-petits (0-3 ans)
- Des histoires et un atelier créatif pour les 4-6 ans
- L'heure du conte, par le captivant conteur Thomas Josse, s'adresse à tous à partir de 5 ans
- L'atelier d'écriture pour jouer avec les mots pour les 6-10 ans

Pour les adolescents et les adultes, le comité de lecture est à l'écoute pour échanger sur les livres et les nouveautés et participer aux animations de la Bibliothèque. La Micro-Folie, le nouvel équipement qui s'adresse à tous les publics, propose des conférences d'histoire de l'art, l'accès à la réalité virtuelle au travers de casques, une artothèque et surtout un musée numérique.

NUIT DE LA LECTURE

La bibliothèque municipale Guy de Maupassant participe pour la 1^{ère} fois à cet événement national organisé par le Centre National du Livre, samedi 21 janvier 2023, avec pour thématique : la peur.

Trois lectures de « frousse » sont organisées pour les 4-7 ans à 17h30, les 8-12 ans à 18h30 et enfin pour les adolescents et adultes à 19h30.

Inscrivez-vous vite sur le site de la Ville!



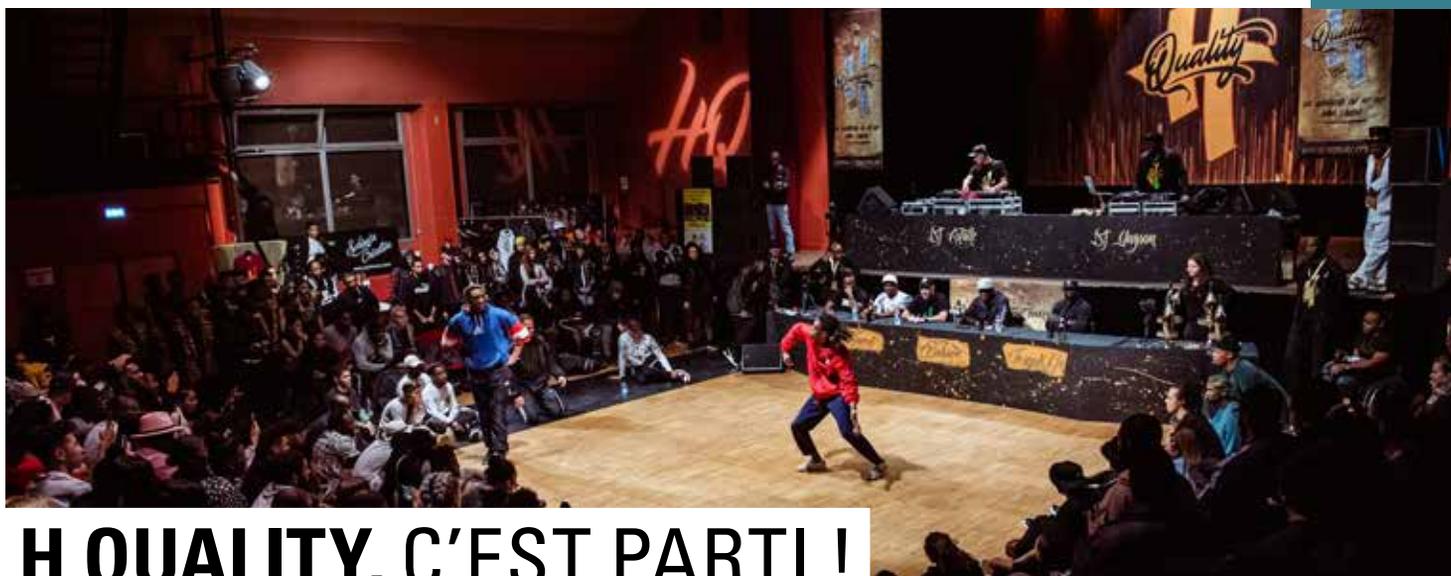
LIVRE DU MOIS



Titre : *Le salon*,
Auteur : Oscar LALO
Édition : Plon

Dans *Le salon*, le protagoniste et narrateur, orphelin de mère et émasculé par son père autoritaire, s'éveille à l'existence du haut de ses 39 ans, après avoir acheté, par un désir aveugle, un exemplaire de *La tentation de saint Antoine*, de Gustave Flaubert. Certaines circonstances l'invitent à se vulnérabiliser. Il se surprend à surpasser ses craintes, appréhendant alors l'homme ordinaire en lui. Sa transformation s'adouble à sa découverte de la littérature et, avec elle, invite son « attention sur ces spectacles infimes sans liens apparents avec [son] existence ».

Ainsi, la littérature change une vie. Elle peut, pourrait-on croire, changer le monde, aussi. Mais tout ça s'opère-t-il sans danger ? « La littérature peut être dangereuse », soutient Oscar Lalo, « parce qu'elle correspond à une attente. Chaque fois qu'on achète un livre, on a l'attente d'en ressortir grandi, d'une façon ou d'une autre. Et j'ai envie de dire, *madame Bovary*, c'est nous. Parce qu'on a tous, comme Emma, cette aspiration à échapper à notre condition en prenant un livre ».



H QUALITY, C'EST PARTI !

Après deux ans d'arrêt causé par la crise du COVID, l'évènement phare de Hip-Hop revient pour sa 9^{ème} édition à la salle des Fêtes! Organisé par le centre de danse urbaine HÉMAN, l'évènement H QUALITY est connu pour ses ambiances et son aptitude à mettre en lumière l'art des danses urbaines de façon inédite.

Deux dates, deux ambiances !

Samedi 21 janvier RDV à 15h30

LES CONCOURS CHORÉGRAPHIQUES.

Place au spectacle !

Sur la scène, plusieurs groupes de différentes catégories Bronze (Amateur), Argent (Semi professionnel) et Or (Professionnel) ! Chacun d'eux présente une chorégraphie devant un public de supporters qui n'hésite pas à encourager leur groupe préféré. Ces groupes seront jugés sous le regard de professionnels de renommée internationale et se verront attribuer un prix.

Le concours sera animé par NASTY, un maître de cérémonie historique du Hip-Hop en France.

Dimanche 22 janvier RDV à 16h

BATTLE DE DANSE (Pop/House/Newstyle) et BATTLE CHORÉGRAPHIQUE

La salle des Fêtes se transforme en une arène géante pour un après-midi 2 en 1 : Ambiancé par des DJ iconiques et présenté par l'un des formateurs des twins (danseurs de Beyoncé) PLAYMO!

Tout au long du week-end, le H QUALITY sera animé d'un stand Schiméa Création dédié à la personnalisation de textile et d'un espace restauration. À vous de jouer ! Réservez dès maintenant vos places pour ne pas manquer ce week-end !

Sur le site www.hquality.fr et/ou au centre de Danses urbaines Héman basé au 3 rue Marcel Dassault à Neuilly-Plaisance et/ou à l'accueil de la Mairie de Neuilly-Plaisance.

Suivez les actualités de l'association HEMAN sur instagram : [heman_danceschool](https://www.instagram.com/heman_danceschool/) / [hquality](https://www.instagram.com/hquality/)



TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA VILLE

La plupart des travaux de ces derniers mois ont concerné l'assainissement. Par ailleurs, la Ville a conduit un important chantier sur le square du 15 chemin de Meaux.

Ces chantiers, réalisés par le Territoire Grand Paris Grand Est, ont parfois obligé les Nocéens à un véritable gymkhana dans les rues de la commune. Rappelons que ces travaux ont pour but de créer des réseaux séparatifs eaux usées/eaux pluviales.

ILS ONT CONCERNÉ OU CONCERNENT 4 SITES :

- avenue Danielle Casanova : le chantier qui se déroulait entre la rue Henriette Savaète et la rue Pasteur a pris fin le 16 décembre.
- avenue de Rosny : le chantier sur le tronçon entre l'avenue Aristide Briand et l'avenue des Ramiers s'est achevé avant les vacances de Noël tandis que celui entre l'avenue des Ramiers et l'avenue de l'Est va s'achever dans les jours prochains. Le 3^{ème} et dernier tronçon (de l'avenue de l'Est et l'avenue Louise) sera traité du 10 janvier au 21 mars.



- avenue Georges Clemenceau : les travaux entamés en septembre se poursuivent en remontant l'avenue jusqu'à la rue du Coteau des Vignes. Ils doivent s'achever en avril 2023
- avenue Jean Jaurès : les travaux entamés fin octobre entre la rue Emile Cossonneau et l'avenue Victor Hugo doivent se terminer le 10 février 2023.

D'autres chantiers d'assainissement vont s'ouvrir tout au long de l'année 2023.



LES CHANTIERS 2023

Le premier d'entre eux concernera l'avenue du Maréchal Foch entre l'avenue Carnot et la rue Pierre Brossolette. Les travaux seront réalisés en deux phases :

1/ de la rue Pierre Brossolette à l'avenue du Maréchal Joffre de mi-janvier à mi-février,

2/ de l'avenue du Maréchal Joffre à la rue Carnot de mi-février à début avril.

Sur ces deux tronçons, la circulation automobile sera interdite.

En revanche, pour le premier tronçon, sauf à paralyser totalement la circulation dans le quartier, il ne sera pas possible de maintenir la fermeture de l'avenue du Maréchal Joffre aux abords de l'école Joffre aux heures d'entrée et sortie des enfants. C'est pourquoi, pour assurer la sécurité, un agent municipal sera présent au carrefour Foch/Joffre notamment pour ce qui est des poids lourds et camionnettes. Une signalétique incitera également les conducteurs à éviter le secteur.

LE SQUARE DU 15 CHEMIN DE MEAUX

Suite à d'importantes nuisances sonores et dans un souci de tranquillité des riverains, la Municipalité a clôturé le square situé face au centre commercial. Il est désormais ouvert aux horaires suivants :

- du 1^{er} octobre au 31 mars : de 9h à 18h
- du 1^{er} avril au 30 septembre : de 9h à 21h

Ces travaux d'un montant de 50 388 € ont été entièrement financés par la Ville.



“ Titulaire de la carte d'invalidité, j'ai été verbalisée par la Police Municipale alors que j'avais pourtant mis cette carte sur mon pare-brise. Comment cela se fait-il? ”

C'est à bon droit que l'agent vous a verbalisée. En effet, renseignement pris auprès de la Police Municipale, vous avez apposé une photocopie de votre carte d'invalidité. Or cela n'est pas admis par la législation car une photocopie ne permet pas aux forces de l'ordre de vérifier l'authenticité de votre carte. En effet, une carte d'invalidité peut être falsifiée. Cette pratique est même en constante augmentation depuis qu'en 2015 a été instituée la gratuité du stationnement pour les personnes en situation de handicap.

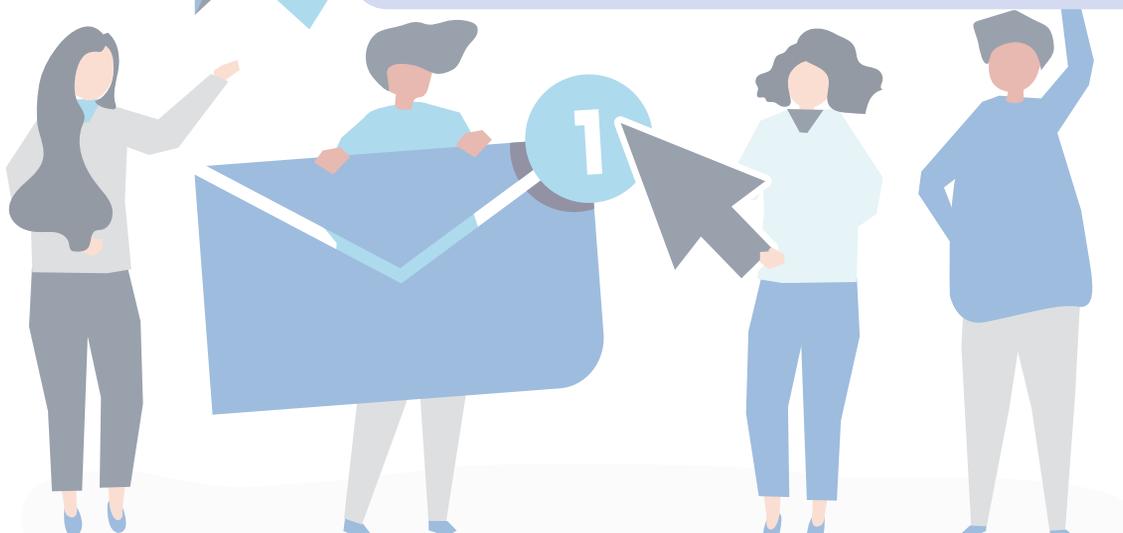
C'est d'ailleurs afin de combattre la fraude qu'a été décidé le remplacement de la carte d'invalidité par la Carte Mobilité Inclusion (CMI) sécurisée, infalsifiable et au format carte de crédit. Les personnes titulaires de la carte d'invalidité ont jusqu'au 31 décembre 2026 pour demander sa conversion en CMI. Pour tout renseignement, contactez la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine-Saint-Denis au 01 43 93 86 86.

Précisons que la carte doit être placée de manière très visible contre le pare-brise intérieur (idéalement sur la droite) du véhicule utilisé. La carte étant rattachée à une personne et non à un véhicule, elle peut être apposée sur toute voiture dans lequel la personne handicapée prend place.

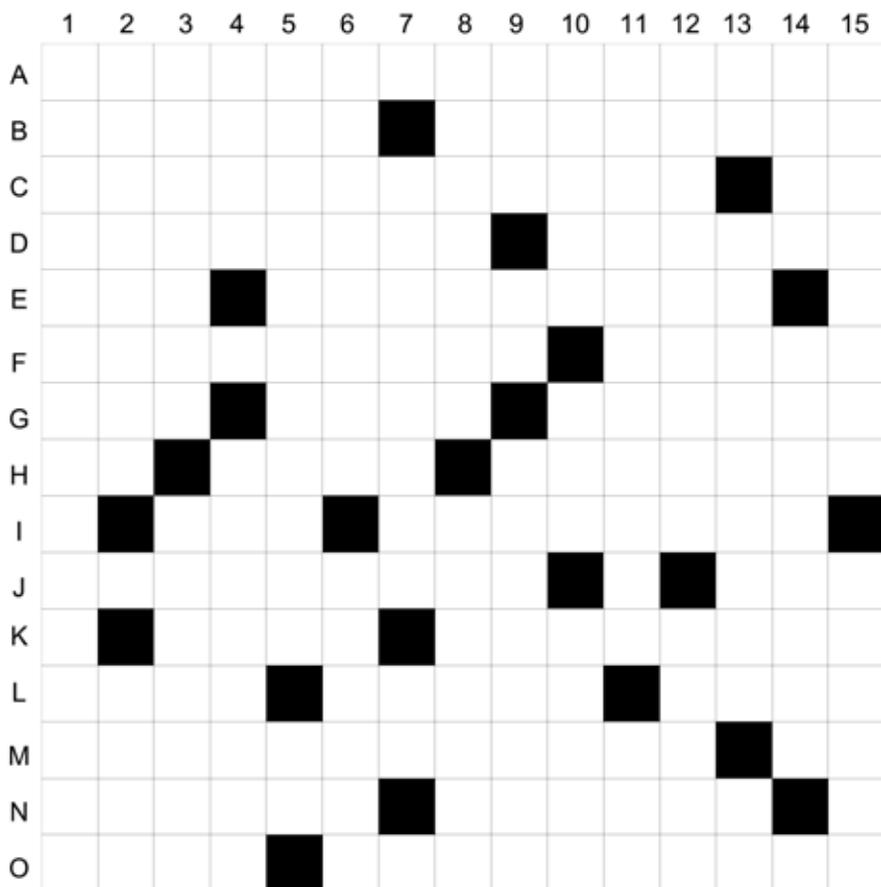
“ Je voudrais savoir s'il est possible de nourrir les pigeons sauvages sur la ville ”

Non malheureusement cela n'est pas possible. Cette pratique est en effet interdite par l'article 124 du règlement sanitaire départemental qui dispose « qu'il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tout lieu public ou privé pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus sauvages ».

Outre les dégradations causées par les oiseaux, cette interdiction vise notamment à prévenir la transmission de maladies car les fientes de pigeons sont de véritables bombes à agents pathogènes. La contamination humaine peut se faire par simple inhalation des poussières provenant des excréments secs contaminés. Si les maladies qui peuvent être causées sont bénignes, il n'en va pas de même pour les personnes vulnérables (personnes âgées, femmes enceintes, ...).



MOTS CROISÉS :



Horizontalement

- A On a vu certains s'opposer à sa campagne
- B Prélever à la source - C'est le pied
- C Cherchés par les Voyous - Dans la sciure
- D Part de désert - Sans gêne
- E En situation - Singulières
- F Plus qu'il n'en faut - Partie de travers
- G Fait tout de travers - Ne fait qu'une partie de travers - Fait des ronds dans l'eau
- H Direction - Fit un bon placement - Cloque
- I Argent détourné - Championne
- J Préparer l'addition - Passa à l'action
- K Approbation d'office - Chefs étoilés
- L Ses membres sont nombreux - Nouvel observateur - Part de poulet
- M Ne respectait pas les gestes barrières - Conjonction
- N Retournée dans le beurre - Doublement cavalier
- O Cartes sur table - Retour En cabine

Verticalement

- 1 Des valeurs visant à éliminer les éléments indésirables
- 2 Maison de retraite - Pot au feu
- 3 Gâteau de semoule - N'avait rien à cacher
- 4 Cadre - Fais feu
- 5 Insupportable - Fait bonne mesure
- 6 Empruntées en Suisse - Couverte en Angleterre
- 7 Aurait des problèmes avec la direction - Cours élémentaire
- 8 Quantité négligeable (2 mots) - Passé composé
- 9 Un jour à Rome - Personnage de fiction - Sème le doute
- 10 Bateau à voile - Il s'exprime au perchoir - Me remets à l'ouvrage
- 11 Des actes condamnés par la loi - Dans le cœur de Satan
- 12 Se mirent à l'ouvrage - Comme Boris ?
- 13 Mesure l'intelligence des Anglais - Fis du cinéma - Goutte d'eau
- 14 Sens commun - Rouge de Provence
- 15 Royaume franc - Bête de somme

SUDOKU :

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|--|---|---|---|
| | | | | | 8 | | | | 3 |
| | 8 | | | 7 | | | | 9 | 5 |
| | | 7 | | 9 | 6 | | | | |
| 1 | 7 | | | | | | 8 | | |
| 4 | | | | 2 | | | | | 6 |
| | | 9 | | | | | | 5 | 2 |
| | | | 9 | 8 | | | 5 | | |
| 9 | 2 | | | 4 | | | | 3 | |
| 6 | | | 1 | | | | | | |

Solutions du précédent numéro

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 2 | 4 | 3 | 8 | 9 | 5 | 7 | 1 |
| 3 | 9 | 1 | 5 | 4 | 7 | 2 | 8 | 6 |
| 7 | 8 | 5 | 6 | 1 | 2 | 4 | 3 | 9 |
| 9 | 6 | 3 | 1 | 2 | 5 | 8 | 4 | 7 |
| 4 | 7 | 2 | 9 | 6 | 8 | 1 | 5 | 3 |
| 1 | 5 | 8 | 4 | 7 | 3 | 6 | 9 | 2 |
| 5 | 1 | 6 | 7 | 8 | 4 | 3 | 2 | 8 |
| 6 | 4 | 7 | 2 | 3 | 6 | 9 | 1 | 5 |
| 2 | 3 | 9 | 8 | 5 | 1 | 7 | 6 | 4 |



NAISSANCES EXTÉRIEURES



BAPTISTIN Nathan • ESPINOSA Nolan • MICHEL Loïc • FLERET SORON Yliana • SEBDOUN Yanis • DERRADJI Aris • HAÏDARA Nyah • LARRUAT SAINT-JALMES Elias • GAILLARD Théo et GAILLARD Léa • BIROUK Madkour • DAHAMNI Amélia • BELHOCINE Lyam • SARR Malick

MARIAGES



M. DENIZE François et Mme LEVÊQUE Lucie • Mme CHASTAING Sandrine et M. TOUGNE Lionel • M. SAIBI Zaid et Mme RAAB Melissa • M. MEDJKOUNE Rabia et Mme. ADJAOUD Fadila

DÉCÈS



M. René DUPÊCHER, 90 ans • Mme France SCHIESSLÉ veuve VALERT, 100 ans • Mme Renée HEITZMANN veuve SCHAEFFER, 84 ans • Mme GALLET veuve SAUVET Colette, 78 ans •

Mme CANETTA veuve CAPRON Louise, 94 ans • M. LEPAIN Gérard, 83 ans • M. LOUISON Pierre, 76 ans • Mme CRESSON veuve CLOUX Françoise, 87 ans • M. CHÂTEL Alain, 70 ans • Mme TISSEYRE veuve TESSON Nicole, 88 ans • Mme BOUVET veuve GESTIERE, 98 ans • M. SANDJAKIAN Pascal, 62 ans • Mme GIORGINI veuve TOGNARELLI Giuseppina, 91 ans • Mme DEMEYER veuve CORDIER Jeannine, 86 ans • M. CHOTAIN Gilbert, 92 ans

État civil

• Mme BREUCQ veuve LEMOINE Georgette, 104 ans

« LES MAIRES NE DEMANDENT PAS L'AUMÔNE MAIS SIMPLEMENT LA LIBERTÉ D'AGIR »

Comment ne pas être en plein accord avec les propos de David Lisnard, président de l'Association des Maires de France. Incertitudes sur les dotations annuelles, sur le bénéfice du bouclier tarifaire : les communes sont dans le flou à un moment où elles auraient pourtant besoin de visibilité et de stabilité.

Ainsi pour ce qui est du bouclier tarifaire, mi-décembre à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons toujours pas si Neuilly-Plaisance sera ou non éligible à ce filet de sécurité. Nous étions exclus de la première version du dispositif des aides de l'Etat pour une raison qui dépasse l'entendement : les indicateurs de gestion de la Ville n'étaient pas assez dégradés !

Estimant cette situation intolérable, Christian Demuyneck a successivement rencontré avec Zartosht Bakhtiari, maire de Neuilly-sur-Marne, Gérard Larcher, président du Sénat, et Olivier Marleix, président du groupe LR à l'Assemblée nationale. Ils leur ont demandé d'intervenir en faveur d'un dispositif d'aide simple, clair et lisible pour toutes les collectivités.

Face à la fronde des maires, le Gouvernement a revu sa copie. Cependant, ce nouveau dispositif reste un pur produit de la technocratie. Complexe, à l'interprétation incertaine, il en est illisible. Devrons-nous trouver 2,5 millions d'euros pour le budget 2023 ou moins ? Face à une question aussi cruciale, et alors que l'année 2023 commence c'est le flou le plus total. Comment dans ce cas préparer le budget ?

Dans le même ordre d'idée, la Ville ne connaît toujours pas le montant des dotations annuelles qui lui sera versé pour 2023. Cela est malheureusement habituel. L'État a assuré qu'il n'y aurait pas de diminution et a même annoncé une légère augmentation. Pour autant, il convient de ne pas se réjouir

trop vite car celle-ci est en trompe-l'œil. En effet, cette augmentation si elle se confirme sera inférieure à celle de l'inflation !

La crise énergétique que nous vivons actuellement est symptomatique du déclin de l'État qui veut à la fois tout régenter, quitte à être infantilisant, mais qui se révèle incapable d'assurer l'ordre, garantir la santé de tous et l'éducation de nos enfants.

S'il est un domaine qui illustre parfaitement cette débâcle, c'est bien celui de l'énergie. La France qui, grâce au nucléaire, était encore il y a peu exportatrice d'énergie se trouve piteusement à devoir organiser tant bien que mal de potentielles coupures de courant. Cette situation ubuesque aurait pu être évitée si à rebours de toute rationalité, le président Hollande n'avait décidé de réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité mettant la France sur la corde raide en matière énergétique.

Selon un rapport du Sénat, en fermant la centrale de Fessenheim, pourtant fonctionnelle sur le plan de la sûreté, nous nous sommes privés d'une production d'électricité équivalente à 1 800 éoliennes ou 15 centrales thermiques. Cette production nous fait cruellement défaut actuellement et comme les particuliers et les entreprises, les collectivités locales paient les pots cassés de cette politique désastreuse.

Pour les villes, c'est même le principe de la double peine car en sus de la flambée des prix de l'énergie, elles vont devoir assumer, sans pouvoir prétendre à aucun remboursement, les dépenses liées aux potentielles coupures de courant (renforcement du nombre d'agents en astreinte, réalisation d'heures supplémentaires, achats de matériels divers, ...).

Les élus du Groupe Majoritaire

CHERS NOCÉENS, CHÈRES NOCÉENNES

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023 avec l'espoir que cette nouvelle année sera, pour notre pays, pour notre ville, pour vous tous, une année heureuse.

Nous l'espérons ; nous y travaillerons sur le plan politique.

Il faudra en premier lieu rester attentif à la situation mondiale : la guerre en Ukraine, ses terribles conséquences pour sa population qui ne peuvent nous laisser indifférents, ses effets sur l'ordre mondial – qui connaît un nouveau bouleversement –, sur les prix de l'énergie et des matières premières et, finalement, sur le pouvoir d'achat de chacun de nous.

Mais cette situation inédite aux portes de l'Europe de l'Est ne doit pas nous faire oublier que la crise de la COVID est encore présente, que de fortes perturbations secouent le marché de l'emploi et, finalement, toute notre économie. Enfin, à l'heure où se termine la COP 15 – dont les annonces, bien qu'encourageantes, devront se concrétiser en actions précises –, il nous faut plus que jamais agir pour répondre aux nombreux défis environnementaux.

Le gouvernement actuel a-t-il complètement pris la mesure de la situation ? En dehors de vaines déclarations et d'un projet délétaire visant à réformer le régime des retraites, rien ne permet de l'affirmer. La vie quotidienne, nos services publics – l'école, l'hôpital, la justice et la sécurité : tout cela va-t-il mieux ? Qu'en est-il de la construction de ce « monde d'après » que l'on nous annonçait ? On peine à l'entrevoir...

Bien entendu, ces sujets internationaux et nationaux nous impactent directement. Notre ville, l'activité et la vie locale n'y échappent pas. Sur ce plan, nous espérons une mobilisation plus franche. Notre constat est que

ce n'est pas le cas. Les finances de la ville s'effritent chaque jour un peu plus malgré nos régulières alertes sur ce sujet lors des débats budgétaires annuels. Le maire ne peut plus le cacher : il l'admet désormais en l'écrivant à tous mais, bien entendu, en blâmant, tour à tour, la situation, le gouvernement, le territoire, etc. Bref, les « autres ». Finalement, ce sont les prix des services rendus aux Nocéens qui augmentent alors que certaines missions de notre ville sont en recul. Un exemple ? Lors du dernier conseil municipal, Christian Demuyneck a refusé l'un de nos amendements qui permettait d'équilibrer de nouvelles dépenses du centre communal d'action sociale. La somme en jeu ? 119 € Nous en sommes là ! Alors que dans le même temps, les apéros du maire vont se poursuivre et son équipe de communicants continuera de nous envoyer de « beaux articles ».

Nous ne nous résignons pas ! Nous rappelons, ici, que nous exhortons régulièrement l'actuelle équipe municipale à entreprendre un projet plus dynamique pour notre ville, avec l'ambition - loin des « on verra » et des discours frileux - de faire face à de nombreux dossiers. Activité économique - notamment en centre ville -, aide sociale, milieu associatif, éducation, meilleure lisibilité quant aux projets urbains, transport et, bien entendu, investissement dans nos équipements : ces sujets forment un tout qu'il faut prendre à bras le corps dans une politique claire, expliquée à tous.

Pour ce projet, comme toujours, nous restons mobilisés et à votre service au Conseil municipal.

Les élus Réinventons Neuilly-Plaisance : Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier, Valérie Suchod, Nicolas Frémin

*Christian Demuyneck, Maire,
et le conseil municipal
vous souhaitent une belle
et heureuse année*

2023

